

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 9 du 6 janvier 1960 :

n° 9

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 janvier 1960

Numéro JO  
n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro  
30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Buisson (Simone), secrétaire dactylographe auxiliaire en service au Ministère des Affaires intérieures (Cercle de Djibouti), titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière, est mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour compter du 1er janvier 1960 pour servir en qualité d'infirmière à l'Hôpital Peltier, en remplacement de Mlle Ledoux en instance de départ. Mme Buisson (Simone) percevra un salaire forfaitaire mensuel de quarante-cinq mille francs Djibouti (45.000 F. D.).